

# CORONAVIRUS – COVID - 19

L'Etat, le Monde médical, les Collectivités et les Entreprises s'organisent pour lutter contre l'épidémie du coronavirus-covid-19.

A partir de lundi, l'ensemble des crèches, maternelles, écoles primaires, collèges, lycées et universités seront fermés, et pourtant, nous ne serons pas encore au stade du confinement.

Notre quotidien est bouleversé et nous sommes bien incapables aujourd'hui d'évaluer les conséquences économiques pour nos Entreprises.

Une chose est sûre : un événement du type de l'épidémie de coronavirus-covid-19 dépasse le périmètre d'intervention de l'assurance, même si dans de rares cas, les Assureurs peuvent être amenés à intervenir. Pour lire la suite de l'article, merci de cliquer sur le lien ci-dessous :

<https://www.ffa-assurance.fr/actualites/coronavirus-covid-19-et-assurance>

Au regard de la situation exceptionnelle liée à la pandémie de coronavirus-covid-19 et **dans le cadre des mesures de prévention gouvernementales**, il est important de partager avec vous les mesures de précaution, de prévention et d'organisation mises en place pour assurer la sécurité des Collaborateurs de DIOT RHONE-ALPES et vous garantir la meilleure qualité de services.

**Aussi, les Equipes de DIOT RHONE-ALPES restent à votre disposition pour traiter vos dossiers et répondre à vos questions sur les bases suivantes :**

- 1) Les Collaborateurs qui le peuvent seront présents sur nos différents sites (Annecy, Lons le Saunier et Lyon), sachant toutefois que nous avons travaillé pour optimiser les espaces de travail et éviter toute promiscuité.
- 2) D'autres Collaborateurs travailleront à distance, nos systèmes d'information et nos équipements le permettant, ceci nous permettant aussi de limiter les risques de contamination.
- 3) Et enfin, certains de nos Collaborateurs seront absents du fait d'une santé propice à l'intégration du virus ou dans l'impossibilité de trouver des solutions pour garder leurs enfants.

Enfin, nous avons mis en place des mesures simples de précaution, pour le bien de tous :

- 1) Respecter les gestes barrières ;
- 2) Limiter les déplacements ;
- 3) Favoriser les réunions en visioconférence ou par téléphone.

Nous suivons l'évolution de l'épidémie ainsi que les recommandations des Autorités sanitaires. Nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour assurer un environnement de travail sûr et sain afin de vous apporter une continuité de services et le meilleur de notre Service.

Sincèrement

Jean-Marc Voisin  
Président